



LE BILAN DE COMPETENCES CONSEIL A

Edition 2026

*Conseil A est un centre de formation, d'accompagnement et de conseil, fort d'une expérience solide et d'une équipe de professionnels experts et diplômés.
Nos prestations sont éligibles aux financements CPF, Pôle emploi et OPCO .*



Certification au titre des catégories d'actions suivantes :
Bilans de compétences - Actions de formation
CERTIFICAT B00950

Les objectifs du bilan de compétences

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement professionnel qui s'inscrit dans un cadre législatif précis (Code du travail : Articles L6313-1 et L6313-4) *Le cadre légal est disponible en annexe .*
Il s'agit d'un processus basé sur l'accompagnement et le conseil, dans lequel la personne est actrice de son projet, le bilan de compétences permet à un individu de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel, de formation ou de validation des acquis et de l'expérience :

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

Pour

- Mieux Se Connaître Et Faire Le Point Sur Ses Compétences
- Analyser Ses Acquis, Ses Intérêts Et Motivations
- Repérer Ses Potentialités Inexploitées
- Valoriser Ses Atouts Dans Des Choix De Carrière
- Définir Ou Valider Un Projet Professionnel Réaliste
- Définir Un Plan D'actions Prévoyant Les Différentes Étapes De Sa Mise En Œuvre Dans Le Temps

Qui peut faire un bilan de compétences ?

- Toute personne en âge de travailler : Salariés, demandeurs d'emploi, TNS
- **Handicap** : Selon la situation du candidat nous nous adaptons en amont et travaillons en partenariat avec des spécialistes de l'ergonomie et des acteurs de l'insertion

Les raisons :

Changer de métier

évoluer

Vous orienter

Trouver votre projet professionnel.

Le Départ ou retour d'expatriation

Une mutation

Départ vers une retraite active,

Travailler en situation d'handicap

Prévenir un Burn-out

Prérequis : Aucun

Comment ça se passe ?

Il se déroule en 3 phases

Plusieurs séances d'entretiens individuelles et confidentielles

1

Phase préliminaire

- Un entretien préliminaire de 45 min, gratuit et sans engagement, vous est proposé, pour faire le point sur votre demande et vos attentes, vérifier que le bilan de compétences est bien adapté à vos besoins, enfin choisir la formule la plus adaptée à vos besoins.
- Au départ s'élabore la relation de confiance entre vous et votre consultant, élément-clé de la réussite de votre bilan
- Votre consultant vous présente le cadre du bilan, les méthodes et les outils utilisés en fonction de vos objectifs et de votre situation.

2

Phase d'investigations

- Il est question ici :
- De pousser loin l'exploration de votre parcours personnel et professionnel,
 - D'identifier vos valeurs, intérêts, goûts, besoins, motivations, aptitudes, potentiel (passation de tests IRMR et autres),
 - D'appréhender toutes les facettes de votre personnalité. d'identifier toutes vos compétences transférables sur de nouveaux projets
 - D'explorer les nouvelles pistes en cohésion avec votre personnalité, potentiel, motivation et expériences.

3

Phase de conclusion

- L'accompagnement doit vous aider à voir clair à planifier un projet qui vous est propre
- Le consultant va vous aider à analyser et concevoir différents scénarios de re positionnement. Toujours avec un plan d'action
- il est question ici de la mise en oeuvre d'un coaching sur les leviers et les freins à la réalisation de votre projet identifié.

Un document de synthèse vous est remis

Outils et méthodologie

Un entretien préliminaire de 45 min, gratuit et sans engagement, vous est proposé. Cet entretien peut être réalisé en visio ou en présentiel dans nos locaux à Paris.

Méthodologie et outils

- **Entretiens et questionnement approfondis**
- **Supports et outils de réflexion et d'exploration.**
- **Tests proposés en fonction des profils et des parcours**
- **Diagnostics de positionnement professionnel.**
- **Etude de fiche métiers et enquêtes métiers**
- **Des mises en relation quand cela est possible**
- **Remise d'une synthèse détaillée, avec un plan d'action (*strictement***

**La durée 24H
10 à 18 heures d'entretien
selon la formule choisie.**

**Le consultant qui vous accompagne
est diplômé expérimenté et
spécialisé**

**Un rythme souple qui s'adapte à
votre emploi de temps**

Suivi post-bilan à 6 mois

Modalités permettant de mesurer l'avancement du bilan

Un des objectifs de l'accompagnement est l'autonomisation du bénéficiaire pour la prise en main de sa vie, une étape importante qui caractérise le succès de nos accompagnements

Nous prenons le temps lors de ce travail qui nécessite un effort d'investigation et de prospection d'utiliser plusieurs outils et méthodes

- La grille APS
- Les entretiens de récit de vie professionnelle où nous utilisons l'écoute active de selon Carl Rogers dans un climat de respect et de confiance
- **Des Questionnaires et tests de personnalité comme le** test sur les intérêts professionnels **RIASEC**, le test DISC Profil, et des **outils** pour explorer les personnalités.
- L'Interprétation des résultats est un moment important dans l'investigation
- Les outils d'analyse des **compétences** et aptitudes permettent d'avancer dans le processus d'une prise en main de sa vie professionnelle.
- Le portfolio des compétences CONSEIL A : L'Inventaires de **compétences**, une sorte de grille d'autoévaluation. réalisé dans un Portfolio que nous avons conçu. Incluant l'évaluation des **compétences** techniques, transversales et comportementales.
- Les enquêtes métier
- La veille métier en lien avec la personnalité et intérêts du bénéficiaire

Plusieurs formules bilan de compétences

Des formules de bilan de compétences

Classique

15 h d'entretiens

9 h de travail personnel

(24h - 2 à 3 mois)

1590 € en présentiel

1410 € à distance

Essentielle

10 h d'entretiens

14 h de travail personnel

(24h - 2 à 3 mois)

1290 € en présentiel

1139 € à distance

Sénior

18 h d'entretiens

6 h de travail personnel

(24h - 2 à 3 mois)

1590€ en présentiel

1550 € à distance

Les modalités de financement

Votre Compte personnel de formation (CPF) - Votre employeur ou OPCO - FRANCE TRAVAIL

Nous consulter pour plus d'information.

Le délai de démarrage

CPF Votre bilan de compétences pourra démarre après un délai de 11 jours ouvrés.

OPCO : Après signature de la convention tripartite et acceptation de l'OPCO

Nos locaux à Paris

Nous pouvons vous garantir une excellente qualité d'accueil, dans des bureaux privés et confidentiels.

Nos espaces sont ainsi entièrement équipés aux normes réglementaires



Notre bureau à Paris 13ème
14, rue des Reculettes
75013 Paris



Notre bureau à Paris 15ème
10 rue du Laos
75015 Paris

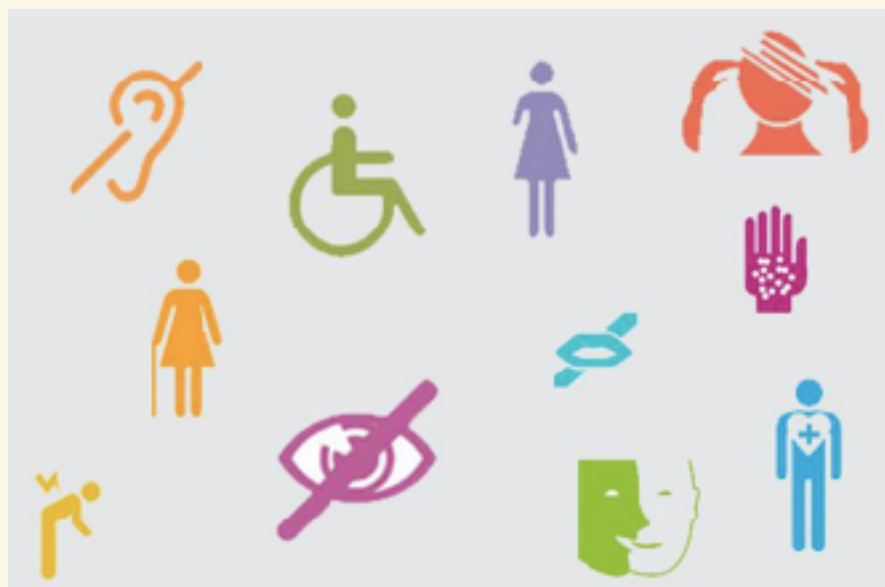
D'autres adresses sont disponibles
à Paris et en IDF

En optant pour un bilan de compétences en visioconférence, vous bénéficierez des mêmes outils et du même accompagnement qu'en réalisant un bilan de compétences en présentiel.

Formation et Handicap

Toutes nos formations s'adaptent au public en situation d'handicap.

Il est important pour nous de sécuriser l'entrée et le suivi de la formation des personnes en situation d'handicap et ce en veillant à ce que les besoins de compensation soient pris en compte ; Nous veillons à respecter les conditions d'accueil logistique comme par exemple l'accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite. Mais au delà nous veillons à ce que nos formations s'adaptent aux situations spécifiques, ainsi, nos consultants formateurs s'adaptent aux impératif du planning des bénéficiaire en situation d'handicap et tiennent compte de toute spécificité identifiée en amont.



Selon la situation du candidat et son handicap nous adaptons nos formations en amont et travaillons en partenariat avec des spécialistes de l'ergonomie et des acteurs de l'insertion :



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
Bilans de compétences - Actions de formation
CERTIFICAT B00950



La qualité et la performance de notre accompagnement

Selon le rapport de satisfaction 2025/26

Taux de réalisation des suivis à 6 mois



100%

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires



100%

Taux de réalisation d'enquêtes métiers



100%

Reprise d'une dynamique professionnelle



100%

Retour sur expérience

«J'ai l'immense bonheur de vous annoncer que je viens de valider ma période d'essai dans mon nouveau poste » Madame S

« Je tiens à vous remercier pour tout le travail que vous avez accompli pour moi, vous m'avez montré la voie et je vous en serai éternellement reconnaissant » Monsieur A

CONTACT

Téléphone : 06 51 92 57 41

Mail : infoconseila@gmail.com

Site : <https://conseila.fr>